

Beachcomber Golf Cup

En route pour l'Île Maurice

Le Provençal Golf s'associe à **Golf Together** pour recevoir une nouvelle compétition mêlant **convivialité, sportivité et nouveauté**.

Golf Together, producteur et promoteur de la COMPETITION, organise du **1er avril au 31 décembre 2018** une compétition sportive de golf amateur en double, intitulée BEACHCOMBER GOLF CUP, qui se déroule en 3 phases :

- la **qualification** dans l'un des clubs participant à l'événement,
- la **finale nationale** qui réunit le vainqueur de chaque qualification,
- la **super finale** réservée aux 4 meilleures équipes de la finale nationale

Conditions de participation

Chaque équipe doit être composée d'un homme et d'une femme majeurs.

L'inscription se fait exclusivement auprès du club dans lequel l'équipe a choisi de participer à la qualification. Il est impossible de changer de club après le début de la qualification.

Le nombre minimum d'équipes inscrites est de 32 par club.

Seront autorisées à participer à la qualification dans un club donné les 32 premières équipes inscrites, respectant toutes les conditions d'inscription et ayant réglé leur droit d'inscription.

[Site web officiel Beachcomber Golf Cup](#)



La phase de qualification

Chaque match se joue sur **6 trous** en **match play**.

Dans le **cas d'une égalité** entre les deux équipes à l'issue des 6 trous, les équipes doivent se départager par un **play-off en mort subite** : l'équipe vainqueur est celle qui remporte le 7ème trou, et ainsi de suite si le 7ème trou est partagé.

Le club choisit les 6 trous sur lesquels se déroule le match.

La seule **formule de jeu** acceptée est le **Greensome** : les 2 joueurs de chaque équipe jouent chacun une balle du départ, choisissent celle qui leur convient le mieux et terminent le trou en jouant alternativement cette balle.

Calendrier

Les **2 premiers tours** de la qualification doivent se dérouler avant le **dimanche 20 mai 2018 minuit**.

Les **quarts de finale** doivent se dérouler avant le **dimanche 17 juin 2018 minuit**.

Les **demi-finales et la finale** doivent se dérouler avant le **vendredi 27 juillet 2018 minuit**.

La **finale nationale** se déroulera **lundi 8 octobre 2018** dans le club de Saint-Germain.

La super finale



La Super Finale 2018 se déroulera au golf de [Mont Choisy \(Maurice\)](#) du **8 au 11 novembre 2018**.

Chaque équipe sera convoquée par email à une date et une heure uniques, qui seront fixées ultérieurement. Vous serez logés au [Trou aux Biches Beachcomber Golf Resort & Spa*****](#).

Le rendez-vous est donné à l'aéroport Charles de Gaulle. Les équipes souhaitant rejoindre la destination de la Super Finale depuis les aéroports de Lyon Saint-Exupéry ou Nice Côte d'Azur doivent l'indiquer à l'organisation le jour-même de la Finale Nationale.

Seules seront acceptées les équipes se présentant au complet au rendez-vous indiqué et avec les compétiteurs identiques à ceux qui ont participé à la qualification et à la Finale Nationale.

Dans tous les autres cas, l'équipe sera forfait.

Il n'est pas possible de se rendre sur le lieu de la Super Finale autrement qu'en **A380** par le vol **Emirates**, compagnie aérienne partenaire de la compétition.

Tarifs et droits de jeu



Inscription au tarif à **20 €** par personne pour prendre part à la compétition.

Organisation du tournoi

Calcul des handicaps de jeu :

Pour équilibrer les chances, la compétition se déroulera en **net**.

Ce handicap est calculé de la façon suivante, pour une équipe composée des joueurs A et B,

A ayant un index inférieur ou égal à celui de B : $H(A+B) = 60\% HA + 40\% HB$.

Ce calcul sera effectué par le club au moment de l'inscription de l'équipe et restera le même pour toute la durée de la compétition en 2018.

L'équipe dont le handicap de jeu est le plus élevé reçoit 33% de la différence entre le handicap de jeu des 2 équipes. Le résultat final est arrondi à l'entier le plus proche (0,5 est arrondi vers le haut).

L'index maximum retenu pour le calcul du handicap de jeu est de 24 pour les hommes et 28 pour les femmes.

Exemple :

Soit A (index 10) et B (index 15) les joueurs de l'équipe 1, C (index 15) et D (index 20) les joueurs de l'équipe 2.

Le handicap de jeu de l'équipe 1 est égal à $10 \times 0,6 + 15 \times 0,4 = 12$.

Le handicap de jeu de l'équipe 2 est égal à $15 \times 0,6 + 20 \times 0,4 = 17$

La différence entre les deux handicaps étant de 5 coups, le nombre de coups rendus par l'équipe 1 est de $5 \times 0,33 = 1,66$ arrondis à 2.

Sur les 2 trous dont le handicap est le plus bas parmi les 6 trous choisis par le club pour jouer la partie, l'équipe 1 rend un coup à l'équipe 2. Il est recommandé d'attribuer les coups rendus en priorité sur les Par 4.

En cas de play-off, plus aucun coup ne sera rendu.

Les poules et le tableau des matchs :

La compétition se déroulera avec un système de poules pour permettre à chaque équipe de jouer au moins 3 matchs de 6 trous.

Le vainqueur de chaque poule sera qualifié pour jouer en quart de finale, selon le tableau détaillé ci-dessous.

Les 8 équipes inscrites bénéficiant du handicap de jeu le plus bas seront considérées comme « tête de série » et seront réparties dans 8 groupes différents.